

# DuPont™ Bridge®

Herbicide anti-graminées et anti-dicotylédones du maïs

Autorisation de vente	N° 9000163
Composition	25 % de rimsulfuron
Formulation	Granulés à disperser dans l'eau (WG)
Cultures et doses autorisées	Maïs (grain et fourrage) : 60 g/ha
Nombre d'applications	Maïs (grain et fourrage) : 1 à 2 <sup>(1)</sup>
Classement	Toxicologique : -                      Ecotoxicologique : H410
Délai de rentrée	6 heures
Zone non traitée	5 mètres par rapport aux points d'eau
Délai avant récolte	Maïs (grain et fourrage) : BBCH18
Cultures suivantes	Dans le cadre normal de la rotation, son utilisation n'entraîne aucune restriction en ce qui concerne les cultures suivantes. Toutefois, en l'absence d'information, l'implantation de cultures florales, ornementales, arbustives ou de pépinières, est déconseillée

<sup>(1)</sup> Dose maximale de Bridge® par hectare et par an : 60 g.

Bridge® n'est pas autorisé à la vente sur maïs doux. Dans l'état actuel de nos connaissances, sur maïs semences et maïs waxy, se référer aux préconisations de l'obteneur de la variété.

## Recommandations

Pour un positionnement adapté à votre situation parcellaire, consultez votre technicien.

### En prélevée de la culture :

Stade du maïs	Prélevée	Post-levée précoce (avant 3 feuilles)
En fonction des conditions climatiques de l'année	Bridge® 50 g/ha + chloroacétamide	
		Bridge® 25 à 50 g/ha + adjuvant + chloroacétamide + AD <sup>(2)</sup>

Ne pas appliquer Bridge® au moment de la levée, stade « maïs pointant ».

### En post-levée de la culture :

Stade du maïs	2 feuilles	4 feuilles	6 feuilles	8 feuilles
Cas général	Bridge® 25 à 40 g/ha + adjuvant + AD <sup>(2)</sup>			
En présence de Sorgho d'Alep	Bridge® 50 g/ha + adjuvant			
En cas de levées échelonnées	Bridge® 25 g/ha + adjuvant + AD <sup>(2)</sup>		Bridge® 30 g/ha + adjuvant	

<sup>(2)</sup> Spécialité antidicotylédones.

## Spectre d'efficacité seul et en mélange

	Prélevée Bridge* 50 g + chloroacétamide <sup>(1)</sup>	Post-levée Bridge* 60 g + adjuvant	Post-levée Bridge* 25 à 40 g + adjuvant + tricétonc 0,5 l
<b>Graminées</b>			
Digitaire sanguine	■	■	■
Folle-avoine	■	■	■
Panic dichotome	■	■	■
Panic faux-millet	■	■	■
Panic pied-de-coq	■	■	■
Pâurin commun	■	■	■
Ray-grass	■	■	■
Sétaire glauque	■	■	■
Sétaire verte <sup>(*)</sup>	■	■	■
Sétaire verticillée	■	■	■
Vulpin	■	■	■
<b>Dicotylédones</b>			
Amarante réfléchie	■	■	■
Atriplax	■	■	■
Capselle	■	■	■
Chénopode	■	■	■
Matricaire <sup>(*)</sup>	■	■	■
Mercuriale	■	■	■
Morelle	■	■	■
Ravenelle	■	■	■
Renouée f. de patience	■	■	■
Renouée liseron	■	■	■
Renouée persicaire	■	■	■
Repousses de colza <sup>(**)</sup>	■	■	■
Repousses de tournesol <sup>(**)</sup>	■	■	■
Sanve	■	■	■
Séneçon <sup>(*)</sup>	■	■	■
Spergule	■	■	■
Stellaire <sup>(*)</sup>	■	■	■
<b>Graminées vivaces</b>			
Agrostis stolonifère	■	■	■
Avoine à chapelets	■	■	■
Chiendent rampant	■	■	■
Sorgho d'Alep	■	■	■

Très sensible : >95 %

Sensible : 85-95 %

Moyennement sensible : 70-85 %

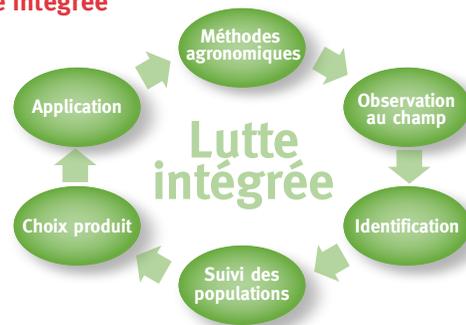
<sup>(1)</sup> Des cas de résistance aux herbicides inhibiteurs de l'ALS (groupe HRAC B) ont été identifiés en France (source : www.weedscience.org) ou sont en cours d'identification. Se reporter au paragraphe de gestion des résistances.

<sup>(2)</sup> Hors variétés tolérantes aux inhibiteurs de l'ALS

<sup>(3)</sup> Pour connaître la dose adaptée du partenaire chloroacétamide, en fonction des conditions de votre parcelle, nous consulter.

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations

## Lutte intégrée



### DuPont encourage l'utilisation de méthodes de lutte intégrée pour la protection des cultures qui comprennent :

1. Des méthodes agronomiques afin de limiter les populations d'adventice
2. Des observations au champ et toute méthode de caractérisation permettant :
  - une identification précise de l'adventice
  - un suivi des populations
3. Une alternance et/ou association de modes d'action différents et efficaces sur l'adventice ciblée
4. Un déclenchement raisonné des applications en fonction de de l'adventice ciblée et de son seuil de nuisibilité

### Protection utilisateur

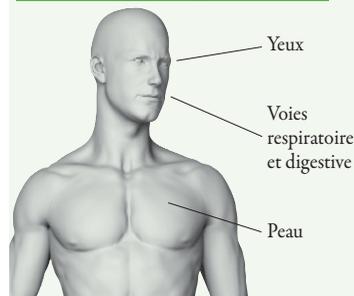
L'utilisation de produits phytopharmaceutiques présente un risque potentiel pour l'opérateur et toute personne travaillant sur l'exploitation.

Le risque est lié au danger (toxicité et phrases de risque du produit) et à l'exposition de l'opérateur (phase d'utilisation, durée, type de culture, matériel...).

Avant toute utilisation de produits, il est important de tenir compte du type d'exposition afin de mettre en oeuvre les mesures adéquates.

L'attention et les décisions à prendre seront à adapter à chaque situation.

#### Voies d'exposition potentielles



Yeux

Voies  
respiratoire  
et digestive

Peau

#### Phases d'utilisation exposantes

Ouverture

Pesée

Préparation de la bouillie

Application de la bouillie

Intervention sur le pulvérisateur  
et sur la culture

Rinçage du matériel  
et du pulvérisateur



# Bonnes pratiques phytopharmaceutiques

## 10 gestes responsables et professionnels

### Avant l'application



**1** Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



**2** Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.



**3** Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



**4** Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



**5** Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



**6** Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

### Pendant l'application



**7** Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau.  
Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

### Après l'application



**8** Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



**9** Nettoyer les équipements de protection.  
Se laver les mains. Prendre une douche.



**10** Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR®.

DuPont® Bridge® : Granulés à disperser dans l'eau [WG] contenant 250 g/kg (25 %) de rimsulfuron. A.M.M. n° 9000163. H410-Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Pour les usages autorisés, doses, conditions et précautions d'emploi, restrictions et contre-indications, se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Bridge® est une marque déposée de E.I. du Pont de Nemours and Company. Homologué et distribué par DuPont Solutions (France) S.A.S. - Défense Plaza 23/25, rue Delarivière Lefoullon - Défense 9 - F-92800 Puteaux - Tél. 01 41 97 44 00 - R.C.S. Nanterre B 492 951 306 - [www.agfrance.dupont.com](http://www.agfrance.dupont.com) - DuPont Solutions (France) S.A.S. est agréée par le Ministère de l'Agriculture en tant qu'entreprise exerçant une activité de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels - N° d'agrément : IF 01741. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation.

**DU PONT**

The miracles of science®